

PROCES-VERBAL

DE LA CÉRÉMONIE D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAL ET DE LA MUNICIPALITÉ DE ROLLE 2026-2031

du lundi 15 juin 2026

COPIE

Présidence: Mme La Préfète Chantal Turin

Mme La Préfète ouvre la cérémonie et constitue son **bureau provisoire**; elle appelle Mme Violaine Cherpillod en tant que secrétaire provisoire et MM. Raphaël Chappuis et Antonio Magallanes en tant que scrutateurs provisoires.

Après confirmation qu'aucune contestation suite aux élections des conseillers et des municipaux n'a été reçue, elle atteste pouvoir procéder à l'installation du Conseil et de la Municipalité

L'appel est effectué par la secrétaire; 51 conseillers sont présents et 4 conseillers communaux sont excusés.

Mme La Préfète procède alors à l'**assermentation des conseillers communaux 2026-2031**.

51 conseillers sont assermentés et prêtent serment, 4 conseillers seront assermentés lors de la prochaine séance de la nouvelle législature à laquelle ils participeront.

C'est au tour des **municipaux 2026-2031** d'être assermentés; Mmes Pascale Vollenweider (syndique) et Margaret Ruchti ainsi que MM. Jean-Pierre Roland, Jean-Pierre Stammbach, Samuel Gueissaz prêtent serment.

Election et installation du **Président du Conseil 2026-2027**.

M. Jacques Tschudin (VL) est proposé en tant que président et sans autre proposition, l'on procède à une élection tacite.

Mme La Préfète déclare élu à la présidence du Conseil M. Jacques Tschudin.

Election et installation de la **Secrétaire du Conseil 2026-2031**.

Mme Violaine Cherpillod est proposée en tant que secrétaire, et sans autre proposition, l'on procède à une élection tacite.

Mme La Préfète déclare élue au secrétariat du Conseil Mme Violaine Cherpillod.

La dernière opération légale de cette cérémonie étant la lecture et l'approbation du procès-verbal, ce dernier est lu par Mme Violaine Cherpillod.

Mme La Préfète remercie, au nom du Conseil d'Etat, au nom de son collègue Olivier Fargeon et en son nom, l'assemblée pour son engagement envers les habitants-es de la Commune, ainsi que pour les diverses fonctions occupées et pour le temps et les compétences qui seront mis au service des organes législatif et exécutif. Elle fait mention du côté rassurant qu'elle trouve dans la répétition des cérémonies d'assermentation qui signifient que le système démocratique est toujours présent et bien en place dans le pays, ceci malgré les turbulences mondiales. Elle cite la définition d'Abraham Lincoln, qui a dit que la démocratie c'est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. Les personnes assermentées ce soir ont donc accepté de représenter les intérêts du peuple et pour le peuple, non pas les intérêts personnels, ce qui lui semble important de rappeler.

La Municipalité aura la lourde tâche de faire des propositions, le Conseil communal aura celle de les accepter ou de les refuser, ceci toujours en tenant compte de l'intérêt des rollois. La tâche ne sera pas toujours simple, il faudra être convaincant et convaincu, s'interroger et interroger, comprendre et se faire comprendre. Tout ceci n'est possible que lors de discussions constructives et dans le respect des avis et des idées de chacune et chacun. Il arrivera de ressentir des frustrations suite à une décision qui ne sera pas consensuelle, mais ceci est tout à fait normal, ainsi en va la démocratie. Elle rassure car il y aura des moments de fierté légitime lors de la conclusion d'un projet ou de la validation d'une décision permettant à Rolle d'évoluer vers le futur.

Elle termine par le manque d'intérêt, ou de temps, pour les fonctions de représentants dans les associations intercommunales, ce qui peut être dommageable pour les intérêts de la Commune. Effectivement l'évolution de la société fait disparaître la notion de temps libre du vocabulaire, cependant il est important d'avoir en tête que les enjeux liés aux tâches déléguées par les communes aux différentes associations intercommunales sont tout aussi importantes pour la ville que ceux dont vous débattrez au sein du Conseil à Rolle. Même si la tâche pourra parfois sembler lourde, le bilan final est toujours plus positif que négatif. Il appartient aux conseillers de se former et de s'informer, et de débiter par la lecture du **règlement du Conseil** ainsi que par la lecture de la **Loi sur les communes**.

Elle termine en remerciant sincèrement toutes les personnes qui ont œuvré et se sont investies durant les cinq dernières années, voire plus, pour le bien de la Commune, à une pensée pour la Syndique et les Municipaux sortants, Mme Monique Choulât Pugnale, Mme Cécile Rod et M. Nicolas Walter. Ces fonctions ne sont pas toujours simples et attirent plus souvent la critique que les félicitations.

Elle cède ensuite sa place au Président fraîchement élu.

M. Tschudin remercie l'assemblée de l'avoir élu et reprend le flambeau pour l'élection du bureau du Conseil et poursuit par l'élection à la 1^{ère} vice-présidence et à la 2^e vice-présidence 2026-2027.

M. Rodolphe Balmer (V) est proposé en tant que **1^{er} vice-président**, et sans autre proposition il est élu par acclamations.

Mme Dominique Perren (PLR) est proposée en tant que **2^e vice-présidente**, et sans autre proposition elle est élue par acclamations.

Le Président poursuit avec l'élection, à mains levées, des scrutateurs, scrutateurs suppléants, secrétaire suppléante et huissier en signalant que l'on est toujours à la recherche d'une secrétaire suppléante et d'un huissier suppléant; M. Raphaël Chappuis et M. Philippe Blaser sont proposés et élus en tant que scrutateurs. Mmes Clara Feteanu et Marina Ikonmidi sont proposées et élues en tant que scrutatrices suppléantes. M. Loïc Vauthier sera ultérieurement élu en tant qu'huissier.

Le Président continue avec l'élection, à mains levées, des diverses commissions permanentes à 9 membres.

Commission des finances (+ informatique + recours en matière d'impôts) - Cofin

- ✓ BOEVE Bram (PLR)
- ✓ JOLY Christian (PLR)
- ✓ SOBREDO Alexandre (PLR)
- ✓ DUBUIS Edouard (PLR)
- ✓ CABALLERO GIUSI (PLR)
- ✓ PAQUET Gilbert (PS)
- ✓ PAQUET Florian (PS)
- ✓ ULLIEL Susete ((VL)
- ✓ RAPINI Federico (Vert)

Commission de gestion - Cogest

CHAPPUIS Raphaël (PLR)
GENTILE Joëlle (PLR)
GERVASONI Alexia (PLR)
ISELE Timothy (PLR)
SCHENK Jean-Sebastien (PLR)
BIDLINGMEYER Claude (PS)
MAGALLANES Antonio (PS)
MASSATSCH Carola ((VL)
CUENDET Michel (Vert)

Commission Thématique d'urbanisme et de mobilité – CTUM

ANDEREGG Philippe (PLR) – non assermenté
BOGHOZIAN Talin (PLR)
CELESCHI Gianpaolo (PLR)
JAGOU Laurent (PLR)
PERREN Dominique (PLR)
RENSCHLER Isabelle (PS)
TROCCOLI Giovanni (PS) – non assermenté
ROD François (VL)
SILVAIN Hubert (Vert)

Sur ces 9 membres, 2 ne sont pas assermentés et ne peuvent pas être élus. Les membres de la Commission d'urbanisme et de mobilité sont donc pour l'instant au nombre de 7.

Le Président continue avec l'élection, à mains levées, des délégués aux diverses **associations intercommunales**. Sont élus par acclamations:

AIER (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées)

BLONDEAU Caroline (PLR)
CELESCHI Gianpaolo (PLR)
CHAPPUIS Raphaël (PLR)
GUTLEBEN Isabelle (PLR)
MIVELAZ Nicolas (PLR)
HUGUET Laure (PLR)
RAMPA Alexandre (PLR)
BINDLINGMEYER Claude (PS)
BLASER Philippe (PS)
PAQUET Florian (PS)
TSCHUDIN Jacques (VL)
RAPINI Federico (Vert)
MURARIU Valentin (Vert)
ULLIEL Susete (VL) – (*suppléante*)
JAGOU Laurent – (*suppléant*)

SIDERE (Association intercommunale pour l'approvisionnement en eau de boisson)

JAGOU Laurent (PLR)
HAY Christian (PLR)
MIVELAZ Nicolas (PLR)
PAQUET Gilbert (PS)
RENSCHLER Isabelle (PS)
TSCHUDIN Jacques (VL)
BALMER Rodolphe (Vert)
RAMPA Alexandre (PLR) - (*suppléant*)

Conseil Régional Région de Nyon – Subdivision lac/vignoble

HAY Christian (PLR)
SCHATZMANN Laurent (PS)
TSCHUDIN Jacques (VL)
KULL Christian (Vert)
VISINAND Stéphane (PLR) - *(suppléant)*
BIDLINGMEYER Damien (PS) - *(suppléant)*
ROD François (VL) - *(suppléant)*
BALMER Rodolphe (Vert) - *(suppléant)*

ENJEU - Enfance et Jeunesse (Association scolaire et parascolaire)

BONNET Cédric (PLR)
VISINAND Stéphane (PLR)
KELLER Rolf (PLR)
WIDMER Florian (PLR) – *non assermenté*
SCAIOLA Christian (PS)
BLASER Philippe (PS)
IKONOMIDI Marina (VL)
CUENDET Michel – (Vert)
FOREST Claudette (PLR) - *(suppléante)*
CECERE Floriane (PS) - *(suppléante)*
ULLIEL Susete (VL) - *(suppléante)*
FETEANU Clara (Vert) - *(suppléante)*

ORPC

MOUNIER Emmanuel (PLR)
BIDLINGMEYER Claude (PS) - *(suppléant)*

Le Président clôt la partie «élections» de cette cérémonie et prend congé des conseillers en leur donnant rendez-vous le 8 septembre 2026 pour la première séance de la nouvelle législature. La séance est levée à 20h53.

Au nom du Conseil communal

Jacques Tschudin

Violaine Cherpillod

Président

Secrétaire